

Liste des délibérations examinées au conseil municipal du 18 décembre 2023

Article L2121.25 du code général des collectivités territoriales

1	2023_083	Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal	Approuvée
2	2023_084	Convention quadripartite entre la crèche La Ribambelle, les communes de Malzéville et Saint-Max et le SIVU Saint Michel Jéricho	Approuvée
3	2023_085	Adhésion de la commune au dispositif « Les papillons » à destination des enfants de la commune – lutte contre les violences faites aux enfants	Approuvée
4	2023_086	Subventions aux écoles élémentaires pour les classes de découverte et aux écoles maternelles pour les projets pédagogiques – année scolaire 2023 – 2024	Approuvée
5	2023_087	Acompte de participation 2024 au CCAS	Approuvée
6	2023_088	Acompte de participation 2024 au SIVU Saint Michel Jéricho	Approuvée
7	2023_089	Projet de mise en œuvre d'une convention citoyenne locale sur la sobriété heureuse – prolongation du mandat du conseil des sages	Approuvée
8	2023_090	Tarification de la location du club Odinet	Approuvée
9	2023_091	Avenants de prorogation des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties au sein des quartiers politique de la ville au bénéfice des bailleurs sociaux	Approuvée
10	2023_092	Modification de l'AP/CP Maison commune (Maisonnée)	Approuvée
11	2023_093	Modification du tableau des effectifs	Approuvée
12	2023_094	Budget 2023 - Décision modificative n°4	Approuvée
13	2023_095	Rapport d'activité 2022 de la métropole du Grand Nancy	Approuvée
14	2023_096	Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la métropole du Grand Nancy	Approuvée
15	2023_097	Rapport de développement durable 2022 de la métropole du Grand Nancy	Approuvée
16	2023_098	Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la métropole du Grand Nancy	Approuvée
17	INFO 2	Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT	Approuvée
18	MOTION	Moyens financiers des collectivités	Approuvée

Malzéville, le 22 décembre 2023

Le Maire,

Bertrand KLING

